

Bureau du 23 mai 2005

Décision n° B-2005-3199

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Poncetière et appartenant au centre hospitalier de Sainte Foy lès Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 12 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre du programme d'aménagement d'ensemble pour le secteur Sainte Barbe à Sainte Foy lès Lyon, la Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de la création de la rue Sainte Barbe, une parcelle de terrain de 414 mètres carrés dépendant d'une propriété située chemin de la Poncetière et appartenant au centre hospitalier de Sainte Foy lès Lyon.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, le centre hospitalier céderait la parcelle en cause au prix de 2 070 €, admis par les service des domaines ;

Vu ledit compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis et concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Poncetière et appartenant au centre hospitalier de Sainte Foy lès Lyon.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée n° 0737 le 4 novembre 2002 pour la somme de 2 370 000 €.

4° - Le montant à payer en 2005 sera imputé sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - compte 211 300 - fonction 0824, à hauteur de 2 070 € environ pour l'acquisition et de 534 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,